

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU 21 JANVIER 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un janvier à dix heures, le Conseil d'administration du CCAS de Beaupuy, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Marc FERNANDEZ, Président.

Étaient présents :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF,
Mmes Christine LEJEUNE, Laetitia SERVEILLE, Marie-Rose ROQUES

Absents ayant donné procuration : /

Absents sans procuration :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE,
Mmes Martine STARCKMANN, Odile HUGUES, Régine HENRIQUES

Secrétaire de séance : Mme Christine LEJEUNE

Délibération n°	Objet	Vote
2026/01	Approbation de la décision modificative n°1	Approuvé

Fait à Beaupuy, le 21 janvier 2026
Affiché le 21 janvier 2026

Le Président,
Marc FERNANDEZ

La Secrétaire de séance,
Christine LEJEUNE

